



Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,

L'inflation découlant de la hausse des prix à la consommation, de l'énergie, du carburant, et des matières premières, a conduit TOUTES les Organisations Syndicales de l'entreprise à vous demander l'augmentation de l'indemnité de résidence et la réouverture à la FNCA des négociations sur les grilles de salaires.

La seule réponse de la direction à notre première demande d'augmenter l'indemnité de résidence a été de transférer de l'intéressement dans le salaire (115€ d'intéressement devenant 77€ de salaire), soit une baisse du pouvoir d'achat !

Cette proposition n'est pas digne du travail effectué par les salarié(e)s, ni à la hauteur des résultats réalisés par le Groupe Crédit Agricole et la Caisse Régionale.

Les salarié(e)s ont besoin d'une augmentation légitime et significative pour pallier la faiblesse de leur rémunération, la forte inflation observée, ainsi que celle attendue pour cette année 2022 (projection à + 5%).

La proposition de la Direction à la suite de la NAO du 25 mars 2022, n'a pas satisfait les salarié(e)s que nous représentons, bien au contraire, les nombreuses remontées négatives des collègues en témoignent. Ecoutez-les !

Partageons les valeurs du mutualisme à tous les niveaux de l'Entreprise !

Comme vous l'indiquez avec fierté, les résultats sont exceptionnels, mais à quel prix ? Les performances des salarié(e)s se font au détriment de leur qualité de vie au travail, avec une pression commerciale toujours plus forte, un rythme de travail épuisant et des objectifs démotivants car difficilement atteignables au lendemain de 2 années de pandémie mondiale !

Vous annoncez un intéressement en hausse de 33 %. Cette augmentation est le fruit du travail des salariés pour l'année 2021, année où nous avons tous été sur le pont. Il s'agit d'une juste redistribution de la richesse créée. Vous mélangez allégrement dans votre communication, la REC et la prime PEPA (qui concernent 2021) et l'augmentation des indemnités kilométriques. Ces sujets sont hors propos.

L'augmentation des salaires de 1 % sur la RCE RCP au regard des résultats, ne passe pas auprès de vos salarié(e)s. Les négociations nationales étant un échec, vous seul avez la responsabilité de corriger cet écart.

L'ensemble des Organisations Syndicales alerte le conseil d'administration et la direction générale sur la dégradation du climat social dans l'entreprise qui ne cesse d'augmenter et qui vous oblige à une réponse.

Vous remerciant par avance de la prise en compte de ces revendications, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de nos respectueuses salutations.